



**PRÉFET
DU NORD**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

Préfet de Nord

dossiers n° PC 059 603 21 E0017
PC 059 475 21 A 0014

date de dépôt : 10 décembre 2021

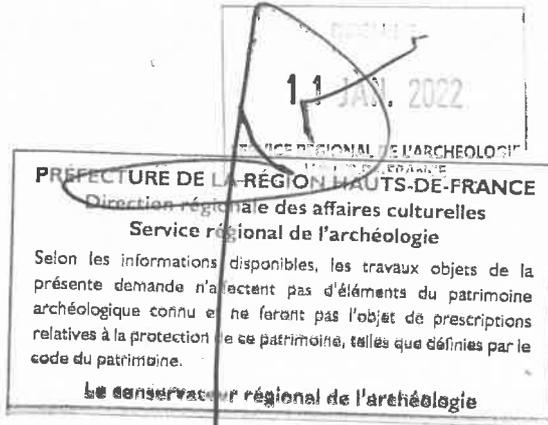
demandeur : NEOEN SA, représenté par
Monsieur BARBARO Xavier

pour : installation d'une centrale solaire au sol :
- structures et supports pour les panneaux
solaires

- 7 locaux techniques
- 2 locaux de stockage
- 3 citernes
- clôtures

adresse terrain : parc d'activités de l'aérodrome
Est, lieudit les Quinze Muids à Trith-Saint-Léger
et Prouvy

Service Régional de l'Archéologie
3 RUE du Lombard - CS 80016
59041 LILLE CEDEX



DDTM Nord / SDI
62 bd de Belfort
CS 90 007
59042 LILLE CEDEX
Affaire suivie par :
Danielle TOURBIER
03 28 03 83 75
07 88 79 77 48
danielle.tourbier@nord.gouv.fr

CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES, SERVICES OU COMMISSIONS INTERESSEES

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier relatif à la demande susvisée..

Le projet entre dans le champ d'application des procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive. et en application de l'article R. 425-31 du Code de l'urbanisme la décision ne peut intervenir avant que le préfet de Région ait statué..

En l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Je vous demanderai par ailleurs de bien vouloir me renvoyer l'exemplaire du dossier qui vous a été adressé.

LILLE, le 10 janvier 2022

Danielle TOURBIER

DT

DDTM - SDI

ARRIVÉE DDTM/DTL - ADS

- 8 FEV. 2022